

**DECISION SUR LA MISE SUR PIED DU
CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil exécutif :

1. **SE FELICITE** de l'entrée en vigueur du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine le 26 décembre 2003 et **LANCE UN APPEL** aux pays qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils ratifient le Protocole ;
2. **RAPPELLE** la décision ASS/AU/Dec.16 (II) sur la mise en œuvre opérationnelle du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité dans laquelle la 2^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue du 10 au 12 juillet 2003 à Maputo, entre autres, soulignait l'urgence que revêt l'entrée en vigueur du Protocole relatif à la création du CPS et autorisait le Conseil exécutif à prendre les dispositions requises en vue de la mise en œuvre opérationnelle du CPS au cas où le Protocole entrerait en vigueur avant la prochaine session prévue en juillet 2004 à Addis-Abeba ;
3. **FELICITE** les nouveaux membres du CPS ;
4. **PREND NOTE** du rapport de la première session du Conseil de paix et de sécurité tenue le 16 mars 2004 et du projet de Règlement intérieur qu'elle a soumis à l'attention du Conseil exécutif, pour examen et adoption ;
5. **ADOpte**, au nom de la Conférence de l'Union, le Règlement intérieur du CPS conformément aux dispositions pertinentes du Protocole relatif au CPS ;
6. **DECIDE** que le CPS entreprenne son travail immédiatement ;
7. **DEMANDE** au Président de la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre opérationnelle complète de toutes les structures prévues dans le Protocole du CPS ;
8. **RECOMMANDE** que le lancement solennel du CPS ait lieu au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement et que la date proposée pour cette manifestation soit le 25 mai 2004, la Journée de l'Afrique après les consultations et **RECOMMANDE EN OUTRE** que des invitations à cette occasion soient envoyées au Secrétaire général des Nations unies et aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies.